



## Pommier / Poirier

N° 11  
26/04/2018

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)



### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
FDGDON 47  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

## Ce qu'il faut retenir

### Pommier – Poirier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.
- **Tavelure** : le potentiel de spores projetable est important, le risque pourrait être très élevé à la prochaine pluie.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé de pontes est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : le vol est en cours, la période à risque de pontes débute.
- **Acariens rouges** : les éclosions s'achèvent en situations précoces.

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N° 11  
du 26/04/2018 »



# Pommier - Poirier

## • Stades phénologiques

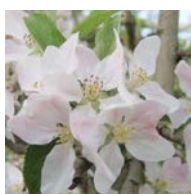
### Pommier

En Lot-et-Garonne : stade G-H à début I pour Canada, Chantecler ; stade H à début I pour Gala, Golden et Fuji ; stade H-I pour Granny, Braeburn et Pink Lady.

En Gironde : stade G-H pour Golden ; stade H-I pour Gala.

En Dordogne : stade G-H pour Canada, Belchard et Golden ; stade G-H à début I pour Gala ; stade H-I pour Granny.

En Charentes : stade F2-G à G-H pour Golden ; stade G-H pour Gala, Chantecler et Canada.



**Stade F2**

« Pleine floraison »  
(BBCH 64)



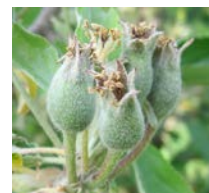
**Stade G**

« Chute des premiers  
pétales » (BBCH 65)



**Stade H**

« Chute des derniers  
pétales » (BBCH 67)



**Stade I**

« Nouaison » (BBCH 71)

### Poirier

En Lot-et-Garonne : stade I pour William's, Conférence et Comice ; stade I à début J pour Passe Crassane et Harrow Sweet.

En Gironde : stade I pour Comice et William's ; stade I-J pour Passe Crassane.



**Stade I**

« Nouaison »  
(BBCH 71)



**Stade J**

« Grossissement des  
fruits » (BBCH 72)

## • Tavelure

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

De nouvelles sorties de taches de tavelure ont été observées en ce début de semaine sur arbres non traités et en parcelles protégées. Ces symptômes sont à mettre en relation avec la contamination des 7-9 avril.

Les sorties de taches engendrées par les contaminations des 12-14 avril devraient être visibles à partir de ce milieu de semaine.

Selon le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les petites pluies des 22-23 avril ont pu donner lieu à des contaminations de niveau « léger » à « assez grave » sur certains secteurs.

### Contaminations enregistrées sur la période du 19 au 25 avril

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	-	-
	Béquin	-	-
	Ste-Livrade-sur-Lot	-	-
33	Les Leves	22/04 à 19h au 23/04 à 11h	Assez grave
	Quinsac	-	-
24	Lanxade	-	-
	Port-Ste-Foy	-	-
16	Le Tâtre	22/04 à 21h au 23/04 à 06h	Légère
17	St-Quantin-de-Rançanne	-	-

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

\* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse maintenant de 0,2 à 0,5% par jour.

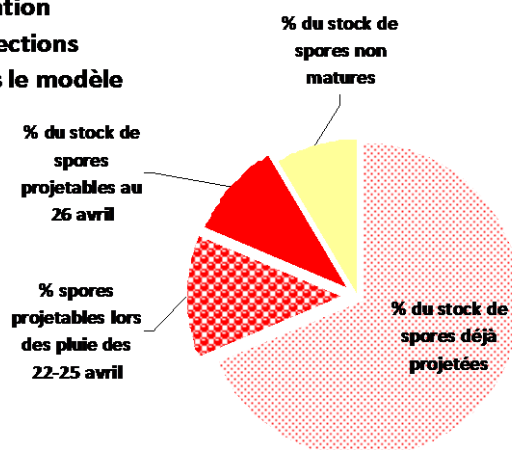
Selon les sites, le pourcentage du stock de spores projetables lors des pluies des 22-23 et 25 avril représentait 10 à 22% du potentiel annuel.

En fonction de la dernière pluie enregistrée par le modèle, le stock de spores projetables oscille, à ce jour, entre 1,5 et 24% du stock annuel.

Les suivis de projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et sur lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne n'ont pas mis en évidence de projections significatives lors des petites pluies des 22 et 24-25 avril (0,4 mm à Ste-Livrade-sur-Lot le 22 et les 24-25 avril et 1 mm à Villenave-d'Ornon le 22 avril).

Les petites pluies qui sont intervenues depuis le dernier bulletin (proches de 0,5 mm) n'ont vraisemblablement pas été suffisantes pour libérer la totalité des spores potentiellement projetables. Le suivi des projections d'ascospores réalisé suite à ces pluies confirme des projections d'un niveau relativement faible par rapport au potentiel projetable annoncé par le modèle.

### Maturation et projections d'après le modèle



#### Evaluation du risque

En l'absence de pluies significatives depuis 12-15 jours sur la majorité des secteurs, le potentiel de spores projetables est actuellement important. Un épisode pluvieux est annoncé à partir de samedi. Le potentiel de spores projetables sera important et le risque pourrait être très élevé.

#### Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

#### • Feu Bactérien

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

#### Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C OU  
 Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C OU  
 Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

#### Evaluation du risque

La floraison s'achève mais le risque d'infection demeure car nous sommes actuellement en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées en parcelles de poiriers.

Les conditions climatiques de ces 8 derniers jours ont été favorables à la bactérie. Les températures actuelles et annoncées pour les jours à venir ne seraient pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse. **Des contrôles visuels sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et **supprimer les symptômes le plus tôt possible** après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Le marquage des zones touchées au moyen de repères type « ruban de chantier » permet de suivre l'évolution ou l'extension des foyers. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

*Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.*

- **Oïdium**

En parcelles sensibles, on observe des symptômes liés aux infections de l'année dernière ainsi que des taches récentes sur jeunes pousses.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.



**Oïdium**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

#### **Evaluation du risque**

La période de pousse est une période à risque.

**Mesures prophylactiques** : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

- **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

- **Botrytis de l'œil**

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

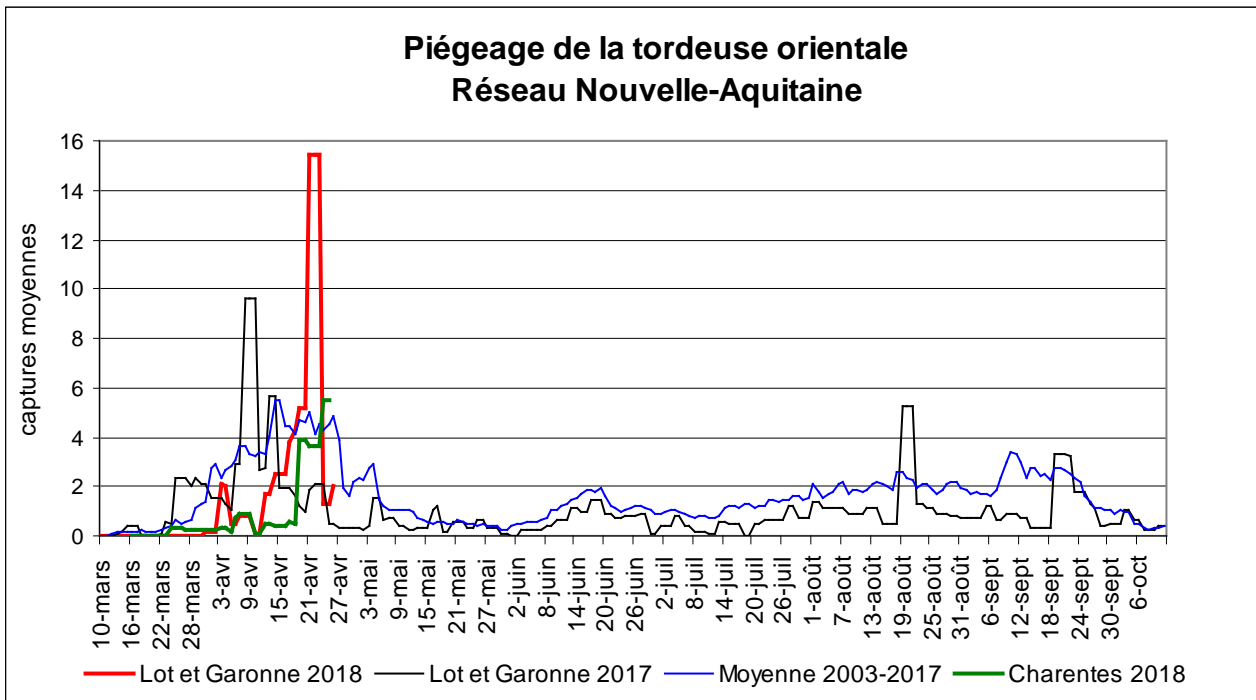
- **Black Rot**

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

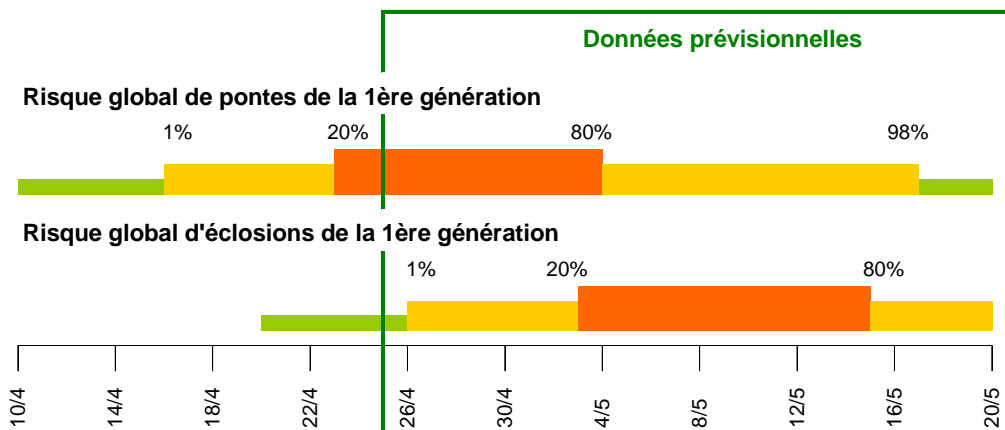
- **Tordeuse orientale**

Sur notre réseau de piégeage, les prises sont en hausse avec en début de semaine, des captures importantes enregistrées localement.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 30% du potentiel de pontes et 1% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (13 à 15°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, en secteur précoce, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 3-5 mai. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à compter des 2-4 mai. Ces dates sont à retarder de 2 à 3 jours pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes).

**Données de modélisation Tordeuse orientale**



**Evaluation du risque**

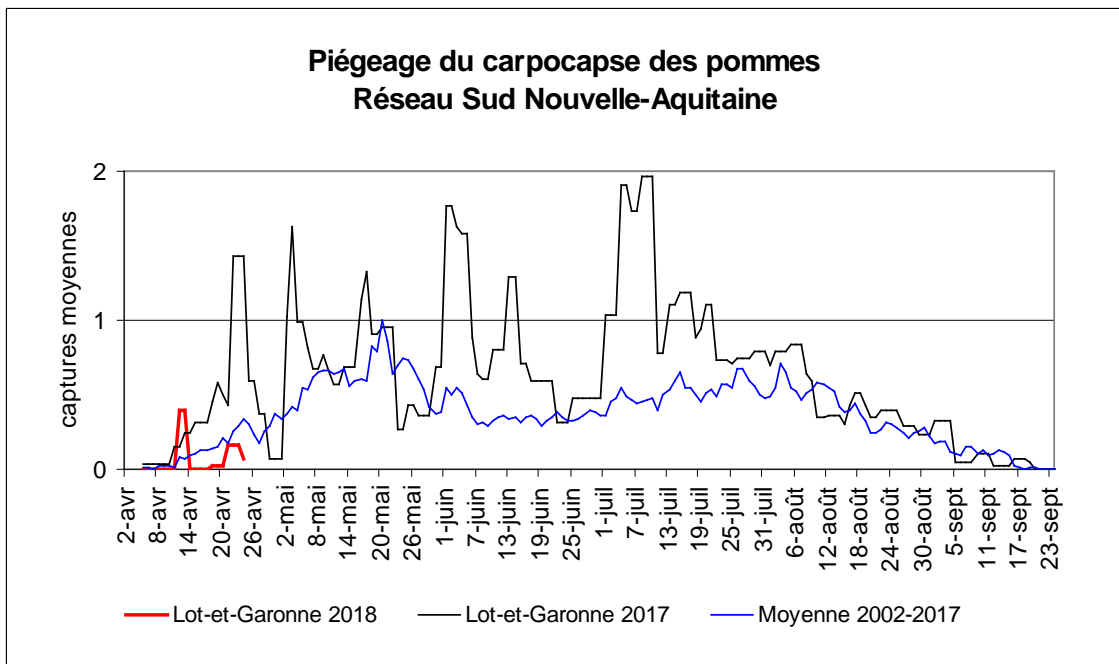
La période à risque élevé de pontes est en cours et la période à risque d'éclosions débute.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.



## • Carpocapse des pommes

Sur notre réseau de piégeage les prises se généralisent.



**Données de modélisation :** selon les données du modèle de simulation, la période à risque de pontes a débuté. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières (13 à 15°C de température moyenne journalière) pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 7-9 mai et les éclosions pourraient débuter à partir des 9-11 mai.

### Evaluation du risque

La période à risque de pontes débute.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être en place.

## • Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de références, le nombre de bouquets floraux occupés par des larves reste faible. Les larves des différentes tordeuses observées sont majoritairement aux stades L3-L5.

Sur notre réseau de piégeage, des captures sont signalées.

**Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :**

- Pour *Capua* : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

**Seuil indicatif de risque :** 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

## • Puceron cendré

Dans nos parcelles de référence, quelques foyers sont observés, les colonies se développent et migrent sur les jeunes pousses. L'activité des auxiliaires est également notée au niveau des foyers (œufs et larves de syrphes, coccinelles).

## Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enrroulements.

**Seuil indicatif de risque :** la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

### • Puceron lanigère

La reprise d'activité de ce puceron est en cours dans les parcelles à forte pression avec la migration sur les jeunes organes.

Sur les parcelles où un suivi du vol de l'hyménoptère parasitoïde du puceron lanigère *Aphelinus mali* est réalisé par piégeage, les niveaux de captures sont en hausse. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

**Seuil indicatif de risque :** 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

### • Puceron vert

La présence de pucerons verts commence à être observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

**Seuil indicatif de risque :** 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

### • Punaises phytophages

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

La gestion des parcelles est à réaliser en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

**Seuil indicatif de risque :** présence.

Lors des battages, la présence de rhynchites peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises. Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).

### • Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit et les prises sont en hausse.

Les premiers dégâts (feuilles qui restent enrroulées longitudinalement) sont observés.

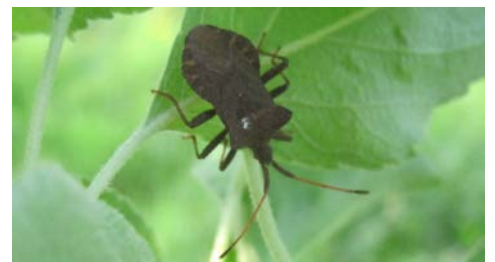
Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

**Mesures prophylactiques :** Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enrroulées contenant ce ravageur.



**Pucerons verts**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Coreus marginatus**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)



**Dégât de cécidomyie des feuilles**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence, on note une majorité de larves âgées, des adultes ainsi que des pontes de la seconde génération (1 à 2% de pousses avec présence de pontes lors des observations en début de semaine).

**Evaluation du risque**

La période de ponte de la seconde génération a débuté.

**Seuil indicatif de risque** : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

**Mesures prophylactiques** : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylles doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Acariens rouges**

Les éclosions des œufs d'hiver d'acarien rouge (*Panonychus ulmi*) s'achèvent en parcelles bien exposées. Pour les zones plus tardives, le taux d'éclosions est d'environ 80%.

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. La présence d'adultes ainsi que les premières pontes ont été cependant observées sur une parcelle en Gironde.

**Seuil indicatif de risque** : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Auxiliaires**

Les populations d'auxiliaires se développent. Au niveau des foyers de pucerons, on observe des œufs, des larves et des adultes de syrpe, des pontes, des larves et des adultes de coccinelles, des œufs de chrysopes.



## • Période de floraison

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention**, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinolde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*